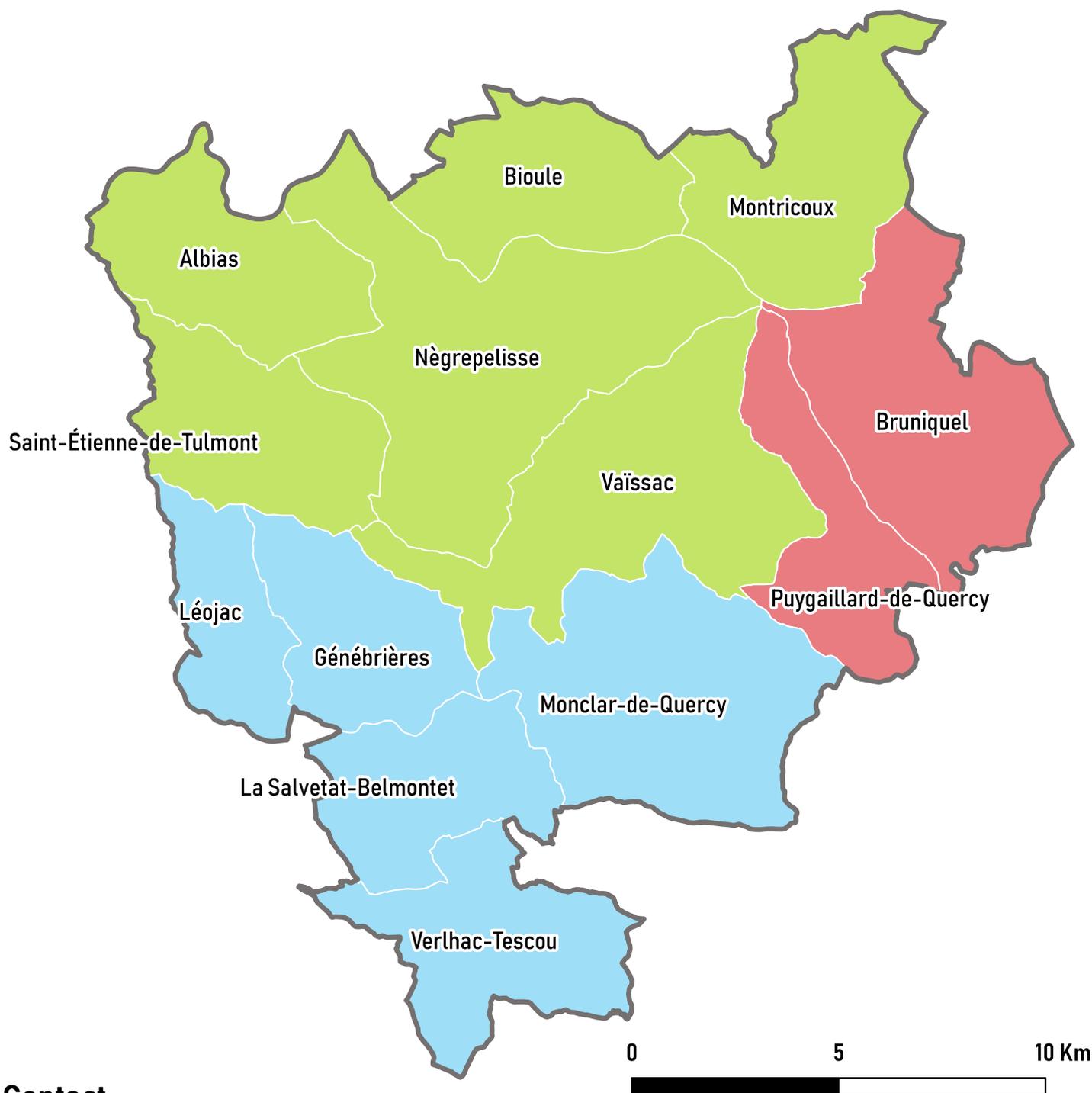




L'Adduction en Eau Potable (AEP)

Répartition de la compétence par commune



Contact

Véolia Eau 05 61 80 09 02

Les 3 structures compétentes sur l'Adduction en Eau Potable (AEP) sur le territoire de la CCQVA ont confié la gestion du service à Véolia Eau dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Structures publiques compétentes au 1er janvier 2019

-  CC Quercy Vert-Aveyron
-  SIAEP de Bruniquel-Puygaillard
-  SIAEP de la région de Monclar-de-Quercy - Saint-Nauphary



Sources : © IGN BD Topo®, 2018 ; CCQVA, 2019

